

Communiqué de presse
4 avril 2025



Trophées de l'Accessibilité : prix spécial du jury pour Lorient Agglomération

Lorient Agglomération a été distingué au niveau national lors de la cérémonie des Trophées de l'Accessibilité qui s'est tenue jeudi 3 avril. Le jury lui a décerné un prix spécial du jury en récompense de l'ensemble de son engagement, initié depuis de nombreuses années, pour favoriser l'accessibilité de tous les publics.

Pour le 20e anniversaire de la loi fondatrice de 2005, dite Loi Handicap, la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA) a organisé les Trophées de l'accessibilité le 3 avril dernier, en partenariat avec VIP, l'appli de Philippe Croizon et Thierry Garot. La cérémonie de remise des prix a rendu hommage aux collectivités, aux entreprises et aux associations, qui agissent pour donner aux personnes en situation de handicap une place pleine et entière dans la société et viennent mettre en lumière des projets et actions innovants pour une société plus inclusive. Plus d'une centaine d'organisations avaient candidatées à l'appel national à candidatures.



Lorient Agglomération avait candidaté dans différentes catégories notamment pour la démarche globale du projet Handicap Innovation Territoire (HIT) et pour deux actions issues de cette démarche : sa plateforme de services Les Accessibles et son calculateur intégré HITinéraire. Le jury composé d'experts a créé à l'unanimité un prix spécial pour récompenser l'ensemble de ses actions mais aussi la cohérence de sa démarche holistique.

Pour Fabrice Vély, vice-président de Lorient Agglomération chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : « *ce prix spécial du jury vient récompenser notre volonté politique, entamée avec la création d'une Commission Intercommunale d'Accessibilité dès 2009 et renforcée par la démarche collaborative dans le cadre de notre projet Handicap Innovation Territoire (HIT). Je tiens à saluer le travail effectué par les services de Lorient Agglomération et particulièrement le pôle Attractivité et Rayonnement ainsi que la mission Système d'Information Géographique Territorial (SIGT)* ».

Une démarche globale et deux actions phares de Lorient Agglomération en matière d'accessibilité

La démarche du projet Handicap Innovation Territoire (HIT) a transformé les acquis de la Commission Intercommunale d'Accessibilité de Lorient Agglomération en un projet de territoire

stratégique et partenarial inédit cofondé avec le Centre de Kerpape et Biotech santé Bretagne (collectivités, institutions, entreprises, acteurs recherche et formation, centres de soins, usagers) de rayonnement international, avec pour ambition de faire du handicap un atout pour le territoire. 64 actions sont expérimentées jusqu'en 2027 avec un budget de 14,3 millions d'euros dans le cadre du programme Territoire d'innovation 2030. La démarche globale HIT s'est déclinée notamment autour des 2 actions présentées ci-après. <https://hit-orient.bzh/>

La plateforme Web Les Accessibles s'adresse en particulier aux personnes en situation de handicap, que cette situation soit temporaire ou non. Elle recense l'offre en matière de sport, de culture, loisirs et tourisme du territoire de Lorient Agglomération, en détaillant le niveau d'accessibilité pour chaque famille de handicap des lieux, événements et activités du territoire. Elle est interopérable avec Accès Libre et reproductible sur d'autres territoires. Destinée au grand-public, cette plateforme favorise ainsi l'accès de tous aux loisirs tout en encourageant la participation et le retour d'expériences des utilisateurs. Ce projet a été développé avec l'expertise du centre d'innovation CoWork'HIT. <https://lorient-agglo.lesaccessibles.bzh/>

Le calculateur HITinéraire s'adapte aux capacités de tous, sur les trottoirs et dans les transports pour accompagner le public dans ses lieux et activités préférés. Il améliore la mobilité des personnes à mobilité réduite en fonction du mode de déplacement (bus, train, bateau, à pied) et facilite les déplacements en proposant des itinéraires accessibles adaptés aux contraintes de mobilité spécifique. Ce projet est porté en collaboration avec la start-up Someware et déployable sur d'autres territoires. <https://hitinaires.lorient-agglo.bzh/>

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Aux côtés de l'État et de son opérateur la Banque des Territoires, la Région Bretagne a souhaité également s'engager pour accompagner ce projet stratégique pour le territoire.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

